



Conditions Générales de Vente

Tarification

Pour les formations en inter-entreprises, se reporter aux programmes de formations du catalogue du site de **Henka Conseils & Formations**. Pour les formations en intra-entreprise, le tarif sera contractualisé entre l'entreprise et le centre de formation.

Modalités d'inscription

L'inscription aux stages de formation de **Henka Conseils & Formations** ne sera effective qu'à compter de la réception du bulletin d'inscription dûment complété. Les inscriptions seront confirmées par **Henka Conseils & Formations** dans leur ordre de réception jusqu'à concurrence des places disponibles, au plus tard 2 semaines avant le début du stage.

Henka Conseils & Formations fera parvenir ensuite la convocation précisant le lieu exact du stage, les heures de début et de fin de celui-ci ainsi que le programme de formation et tous les renseignements pratiques nécessaires.

Afin de garantir la qualité de nos formations, nous tenons à limiter le nombre de participants à chaque stage. Il est donc fortement conseillé de s'inscrire aux formations le plus tôt possible (délai minimum: 4 semaines avant le début de la formation).

En fonction du nombre d'inscrits, **Henka Conseils & Formations** pourra être amené à annuler, reporter ou dédoubler un stage. Les participants inscrits seront immédiatement informés. Si ce report entraîne un empêchement pour un stagiaire à participer à une session, son organisme d'origine aura le choix entre le remplacement par une personne ayant les mêmes besoins en formation, ou le remboursement des sommes éventuellement versées. En cas d'annulation tardive du fait d'un participant (moins de 7 jours avant le début du stage), nous nous réservons le droit de facturer la totalité des sommes prévue par la convention.

Conditions de participation

Le coût par participant figure sur la fiche de la formation sur le site de **Henka Conseils & Formations**. Le coût est applicable pour les inscriptions fermes (reçues et confirmées) concernant les sessions programmées dans le catalogue. Le coût pédagogique est forfaitaire HT. Les frais annexes (hébergement, repas et déplacement) restent à la charge directe des structures participantes.

Toute session commencée est due en totalité. En cas d'annulation en cours de stage à notre initiative, les frais de déplacement des participants seront alors remboursés. À l'issue de la formation, **Henka Conseils & Formations** établit la facture et adresse une attestation de formation ainsi qu'une copie de la (les) feuille (s) d'émargement à la structure participante.